

***LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SERVICE DU PROJET D'UNION
MEDITERRANEENNE***

Philippe Dumas,

Professeur en Sciences de l'information - communication
dumas@univ-tln.fr , + 33 4 94 14 22 36

Adresse professionnelle

Université de Toulon-Var ★ BP 132 ★ F-83957 La Garde Cedex

Mots clés :

Mondialité, territoire, frontière, mobilité, culture, local, global

Résumé :

Le projet d'Union méditerranéenne lancé par le Président de la République française est clairement situé pour le moment dans une perspective stratégique et politique. Son annonce vient « d'en haut ». Cette démarche en fixe d'emblée les ambitions et les limites. La réflexion fondée sur le paradigme de l'intelligence territoriale peut servir à l'examiner sous un autre angle et contribuer à son succès. En effet, l'un des freins à la réussite de ce projet serait l'hostilité ou même l'indifférence des populations concernées. L'échec du processus de Barcelone est là pour en témoigner. Refaire la même chose 10 ans plus tard conduirait sans doute au même résultat. Le projet d'Union méditerranéenne est pour le moment une utopie. La démocratie participative à l'échelle d'une union de territoires doit s'affranchir des schémas classiques de confrontations territoriales pour s'insérer dans le mouvement de la *Mondialité*. Dans l'Europe actuelle, la notion de nation est en train d'évoluer et les régions prennent une place de plus en plus notable. Sur la planète Terre, les grandes régions sont celles du Nord par rapport à celles du Sud. Les mécanismes de la démocratie participative mettent alors en œuvre non seulement des formes de collaboration mais aussi des principes de raisonnement que nous plaçons sous le signe de *l'Intelligence territoriale*.

Keywords :

Mondiality, territory, borders, mobility, culture, local, global

Abstract

The project of Mediterranean Union launched by the President of the French Republic is clearly inspired for the moment from the strategic and political point of view. Its announcement comes “top down”. That approach sets its ambitions and limits from the start. The reflexion based on the paradigm of the territorial intelligence can be used for examining it under another angle and contributing to its success. Indeed, one of the barriers to the success of this project would be the hostility or even the indifference of the populations concerned. The failure of the process of Barcelona is here to testify. To make again the same thing 10 years later would undoubtedly lead to the same result. The project of Mediterranean Union is for the moment a Utopia. The participative democracy on the scale of a union of territories must be freed from the traditional schemes of territorial confrontations to form part of the movement of *Mondiality*. In present day Europe, the concept of nation is evolving and regions take an increasingly notable place. On the planet Earth, the great areas are those of North compared to those of the South. The mechanisms of the participative democracy then implement not only forms of collaboration but also of the principles of reasoning which we place under the sign of the *Territorial Intelligence*.

TERRITOIRE ET MONDIALITE

INTRODUCTION

Le projet d'Union méditerranéenne lancé par le Président de la République française est clairement situé pour le moment dans une perspective stratégique et politique. Son annonce vient « d'en haut ». Cette démarche en fixe d'emblée les ambitions et les limites. La réflexion fondée sur le paradigme de l'intelligence territoriale peut servir à l'examiner sous un autre angle et contribuer à son succès. En effet, l'un des freins à la réussite de ce projet serait l'hostilité ou même l'indifférence des populations concernées. L'échec du processus de Barcelone est là pour en témoigner. Refaire la même chose 10 ans plus tard conduirait sans doute au même résultat.

Notre proposition est de déployer une démarche d'intelligence collective fondée sur une approche citoyenne de la conscience territoriale et sur l'aptitude des acteurs à co-écrire le scénario de leur futur. La démocratie participative qui infuse l'Intelligence Territoriale révèle les intentions des acteurs locaux –ou leur absence. Elle permet de compléter le processus de démocratie représentative par une dynamique « bottom up » de démocratie participative et de pratiquer l'expérimentation sociale et politique. Partant de ces principes, nous allons explorer quelques modalités de mise en œuvre de l'intelligence territoriale sur le concept d'Union méditerranéenne.

Il faut d'abord planter le décor. Le projet d'Union méditerranéenne est pour le moment une utopie, Daniel Vernet (2007) dit même une « chimère ». La démocratie participative à l'échelle d'une union de territoires doit s'affranchir des schémas classiques de confrontations territoriales pour s'insérer dans le mouvement de la *Mondialité*. Dans l'Europe actuelle, la notion de nation est en train d'évoluer et les régions prennent une place de plus en plus notable. Sur la planète Terre, les grandes régions sont celles du Nord par rapport à celles du Sud. Les mécanismes de la démocratie participative mettent alors en œuvre non seulement des formes de collaboration mais aussi des principes de raisonnement que nous plaçons sous le signe de *l'Intelligence territoriale*. Ce sont ces points que nous allons aborder dans notre exposé.

L'UNION MEDITERRANEENNE, UNE UTOPIE REALISTE ?

L'utopie est une forme de matérialisation d'un rêve qui n'a pas encore pu prendre la forme d'un projet. Mais dans le monde réel, il faut se poser la question de la réalisation de l'utopie. Quelle peut être la différence entre l'utopie de l'Union méditerranéenne et le processus de Barcelone ? Le processus de Barcelone fut une tentative de dialogue Nord-Sud plaçant le sud de la Méditerranée dans une relation de dépendance « post coloniale » face au Nord. « Il crée des relations inégales entre le centre et la périphérie. Il a misé sur le développement du commerce et du libre échange, ce qui revient à confondre la fin et les moyens » (Vernet, 2007, p2). Inverser le processus revient à placer le développement économique, social et démocratique à la base. Le co-développement se substitue au commerce. Le problème qui se pose est bien évidemment celui des ego des chefs d'état qui sont invités autour de la table de négociations. Des deux côtés de la mer, on trouve d'une part une Europe divisée et hésitante et de l'autre part des chefs plus ou moins autocratiques qui cherchent à lier les relations bilatérales les plus avantageuses pour leurs régimes. Donc le processus ne pourra réussir sans une poussée des opinions publiques dont on constate depuis le développement de la

mondialisation qu'elles sont de plus en plus influentes. William Underhill (2007, p31), de *Newsweek* ne s'y trompe pas en constatant que les raisons de faire une forme d'union sont nombreuses –économiques, sociales, culturelles, sécuritaires- et que, si l'Europe ne bouge pas, d'autres puissances –les Etats Unis par exemple- ne s'en priveront pas. Nous pensons que le développement de la démocratie participative est une voie qui peut conduire à l'inversion des processus délétères de relation de puissance qui ont prouvé leur inefficacité en regard des attentes des peuples. Cela doit d'abord s'inscrire dans une approche des relations internationales que nous nommons « mondialité » pour la différencier de la mondialisation actuelle, disons capitaliste, pour résumer d'un seul mot.

LA MONDIALITE

Pourquoi la mondialité plutôt que la mondialisation ?

Auparavant, il faut bien noter que la mondialisation (ou globalisation) n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité. Les groupes humains ont immédiatement échangé des biens et des services dès qu'ils ont pu produire plus qu'ils ne consommaient. L'échange marchand est attesté dans le monde oriental dès les civilisations archaïques de Mésopotamie au VI^e millénaire avant JC. Ces relations marchandes sont indépendantes des entreprises guerrières qui obéissent à d'autres motivations. Depuis ces temps immémoriaux, les flux (et les reflux) d'échanges se sont développés avec des grandes époques telles que les empires Mogols avec la route de la soie, l'empire romain avec le « mare nostrum », l'empire espagnol sur lequel le soleil ne se couchait pas, l'empire britannique prioritairement marchand. La différence majeure entre ces étapes primitives de la mondialisation et celle que nous vivons actuellement est que le « monde » de ces empires était celui qu'ils connaissaient, mais qui était toujours en expansion potentielle avec les découvertes scientifiques, alors que notre monde du XXI^e siècle a atteint les limites de la planète, et son expansion potentielle ne peut plus être qu'endogène. Le point commun est que chacune de ces grandes époques est associée aux développements de technologies de communication : routes, caravanes, bateaux, instruments de navigation. Et, depuis le XX^e siècle, aux nouvelles technologies de communications physiques (autoroutes, automobiles, avions) se sont adjointes les technologies de communication informationnelle qui ont fini par prendre le nom de « nouvelles technologies de l'information communication ».

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication (Tic), qui ne sont plus toujours nouvelles, mais sont toujours renouvelées, sont censées permettre à la majeure partie des activités humaines de se dissocier de leur attache matérielle ; c'est ce qu'on entend par la délocalisation au sens large, la virtualité, la mobilité des travailleurs « branchés », et les déclinaisons de tous les e-quelquechose : e-learning, e-business, e-finance, e-marketing, etc. Ce mouvement nous emmènerait dans un « cyberspace » dématérialisé, comme le dit P. Levy (2000). Dans le même temps, on constate que les êtres humains sont toujours farouchement attachés à leurs racines territoriales : les migrants se considèrent comme des déracinés, les peuples se battent toujours aussi farouchement pour leurs frontières, les pays, les régions, les communes défendent âprement leurs avantages concurrentiels pour attirer l'industrie ou le tourisme. Dans ce contexte l'Europe vient de transformer son périmètre (de façon pacifique, pour une fois) et la nouvelle Europe intrigue et fait naître des espoirs, tout comme elle inquiète. C'est que nous appelons la *mondialisation actuelle*. Mais cette nouvelle vague de mondialisation associée aux progrès des Tic correspond au déploiement de l'empire

*étasunien*¹. Vouloir arrêter ou nier cette vague de mondialisation, c'est refuser le réel : le mouvement de mondialisation est profondément ancré dans la destinée humaine. Mais aborder la mondialisation dans la logique des empires nous paraît une régression historique par rapport aux progrès de la connaissance et de la civilisation. C'est pourquoi nous proposons un changement de vocabulaire pour considérer le phénomène actuel dans une perspective de « mondialité ».

Le terme "**mondialité**" apparaît dans la langue française en 1960, bien que trouvant son origine un peu plus lointaine vers le XVI^e siècle dans le cadre socio-économique. Initialement, il porte la signification de "relatif au monde entier", "de ce monde", "caractère de mondial de quelque chose". (Wikipedia, 2006)

Avec Philippe Zarifian (1999, 2002), « *Je propose donc d'appeler "mondialité" un phénomène simple et essentiel à la fois : l'appartenance active au monde dans la prise en charge d'une communauté de devenir. En ces moments funestes de guerre, en ces instants qui pourraient nous détourner du monde, nous faire nous replier sur le quotidien, une vie fermée et sans âme, il me semble important de faire vivre cette idée essentielle : nous appartenons au monde, et le monde, dans une mesure qui dépend de notre propre engagement, nous appartient.*

Par monde, j'entends à la fois l'humanité-monde, prise comme une globalité, et l'ensemble du mouvement de la nature terrestre dont nous ne devons jamais oublier que nous sommes une partie. L'immense changement de notre époque est que le concept d'Humanité (que je préfère qualifier d'humanité-monde) peut enfin devenir concret. Après avoir été, pendant des siècles, utilisé pour exprimer des généralités abstraites, dont la fonction essentielle était d'opprimer de vastes ensembles (inhumains?) soumis, généralités dont l'universalisme kantien aura été l'expression à la fois la plus pure et la plus achevée, nous pouvons enfin faire l'éloge de l'humanité concrète, d'une commune appartenance, faite de convergences entre cultures différentes, réunies autour des mêmes problèmes, des mêmes urgences, des mêmes idéaux, de la même éthique active de la générosité et de la liberté.

Si nous sommes, nombreux, à être à ce point touchés par l'oppression et le massacre du peuple palestinien ou par le cynisme des guerres successives menées dans la partie orientale du monde, c'est que, quelque part, la mondialité résonne en nous. Une mondialité que j'ai résolument voulu qualifier de "métisse", car c'est par et à travers le métissage (et non dans la recherche d'un "homme pur", un homme mâle, blanc et abstrait, doté miraculeusement d'impératifs moraux catégoriques) que notre appartenance à l'humanité-monde se nourrit et s'enrichit [...] Oui, nous devons affirmer et défendre le concept de mondialité, le faire vivre, non seulement "contre" la mondialisation, mais "pour" affirmer notre manière de nous approprier le monde. J'appelle "Peuple Monde", cette humanité-monde active, dans le déploiement de sa conscience et de son initiative, par et dans notre diversité, nos singularités, nos individualités. Nous avons moins à réagir aux événements provoqués par la mondialisation financière et les rancunes qu'elle attise, qu'à nous décaler d'elle pour affronter, dans la mondialité, les vrais problèmes et à faire vivre les vraies aspirations qui appellent notre agir commun. C'est un défi, c'est une manière de revivre, c'est l'expression d'une volonté d'existence. Ce peut être un vrai bonheur ».

Sans autre commentaire pour faire que *mondialité* remplace *mondialisation* dans notre réflexion.

¹ Ce terme ne justifie d'autre commentaire que notre refus de frustrer le continent américain (de l'Alaska à la Patagonie) de sa spécificité et de sa diversité.

LE TERRITOIRE

Qui dit empire au sens classique du terme, implique territoire et frontière, eux aussi au sens classique² d'espace fermé et communautaire. Une remise à plat du concept moderne de territoire va donc de pair avec celle de la mondialisation actuelle. Du reste, nous remarquons plus haut que l'usage de ces deux vocables avait progressé parallèlement depuis vingt ans, ce qui n'est pas la preuve d'une relation de causalité, mais au moins justifie notre questionnement.

Les participants au Colloque *Territoire-acteur et mondialisation* (2003), qui s'est tenu à Chambéry en octobre 2003, ont mis en évidence cette dynamique entre territoire et mondialisation. Ils voient le territoire « comme un espace et une notion à re-définir. Cette mondialisation crée donc paradoxalement des possibilités pour le niveau local ». Claude Courlet constate que « les économistes redécouvrent la géographie, avec affirmation de la nouvelle centralité des économies locales ». « Le territoire, échappant à une désignation simplement administrative se définit par ce dont il est capable : un lieu social de proximité se construisant pour concevoir horizons et projets [...] Dès lors apparaissent des dimensions fondamentales que l'on retrouve aux deux niveaux du local et du global : l'histoire, la culture, la psychologie collective. Et donc le territoire, loin d'être un domaine de repli, est appelé à être un espace de relations et d'ouverture instituant sa cohérence propre et son lien avec le monde. L'effet de proximité qui caractérise le territoire aide à créer la confiance et concourt à la visibilité des enjeux, des initiatives et de leurs porteurs [...] Lieu de ressource humaine, il devient donc un site privilégié de constitution du capital social. Par là, il sera la base de la gouvernance de demain. » Comme le terme territoire ne peut être aussi facilement remplacé que celui de mondialisation, nous le conserverons et lui associerons, à la fin, ceux d'intelligence territoriale et de territorialité qui opérationnaliseront les idées avancées ici.

Cette quête du Territoire prend une résonance très concrète dans les débats qui accompagnent le mouvement de régionalisation en France depuis cinquante ans, phénomène typique de l'Europe en devenir.

LA REGION EN FRANCE

Face aux incertitudes du monde contemporain dont les principaux facteurs sont la mondialisation et l'insécurité, une des premières réactions de l'animal social est le repli sur le groupe qui est censé le protéger le mieux. La question est de savoir quel est le meilleur échelon pour le citoyen français du XXI^e siècle : la communauté, le voisinage, ou, pour reprendre les divisions héritées du XIX^e siècle, la commune, le canton, le département, la région, l'Etat, l'Europe ? Cette question pose indirectement la question de notre rapport à l'espace. Rappelons qu'en France, commune, canton, département avaient explicitement été définis en fonction des temps de déplacement pour atteindre les chefs-lieux avec les technologies de l'époque (la marche, le cheval, le télégraphe). Avec les performances actuelles des technologies de communication (citons l'internet, le Tgv et la généralisation des réseaux de toutes sortes), nos rapports à l'espace sont bouleversés. Ils sont surtout mouvants, instables, reconfigurables en fonction des besoins et de l'environnement. Il s'ensuit que la notion de territoire sur laquelle s'appuient bien des argumentations devient à la fois cruciale (pour l'enracinement) et floue (pour son contour).

² « classique » est pris ici par commodité avec la connotation d'impérialismes en concurrence ; on pourrait oser le terme « d'anti-lumières » au sens de Zeev Sternhell (2006).

Si l'on part du territoire comme espace de relations signifiantes pour chercher à définir un optimum de la division administrative de notre pays (Masselot, 2004), on va trouver plusieurs arguments nouveaux pour prôner une décentralisation qui soit une régionalisation, et esquisser des lignes d'enrichissement de notre pensée et de notre action.

Mais cette position est fragile, comme toute nouvelle vision, face à des raisonnements bien enracinés tels que celui que tiennent Lucas C. & Trépère G. (2002) : « Avec plus de 36500 communes et 95 départements, l'organisation administrative du territoire français s'est révélée inadaptée, nous dit-on, aux besoins nés des transformations économiques du quart de siècle passé. Mais sous les dehors d'une apparente rationalité obéissant aux impératifs de la modernisation, les réformes en cours ont pour objectif de répondre aux besoins des grandes sociétés industrielles et financières engagées dans la mondialisation et dans la construction européenne, à l'opposé des intérêts des populations. »

L'EUROPE EST UNE FEDERATION DE REGIONS AUTANT QUE DE NATIONS

Sur notre planète, que nous sommes maintenant capables d'appréhender d'un regard de cosmonaute, comme d'une communication instantanée par l'internet ou d'un voyage express en jet, des ensembles régionaux ont émergé de toutes parts depuis les dernières décennies : Union européenne, Alena (Amérique latine), Asean (Asie du sud-est), etc. Ces « régions planétaires » sont des associations d'états au sens traditionnel du terme, fondées sur des motivations principalement économiques. Ces états se retrouvent aussi dans les grandes fédérations telles que les Etats-Unis, le Brésil ou la Russie. Ces états, nations ou pas, n'ont pas de subdivisions politiques majeures qui ressemblent aux « régions européennes ». Même si nous simplifions un peu trop, nous pouvons dire *que la région européenne est une spécificité mondiale*. Elle correspond à une histoire et à une configuration culturelle à nulles autres pareilles. Elle doit répondre à une ambition elle-même unique, celle qui émerge des nouveaux rapports mondiaux depuis le 11 septembre, illustrée par le dernier conflit irakien, celle de promouvoir une culture multiple, complexe et hégélienne dans le sens où une instance supérieure naît de la confrontation de la diversité. La région européenne s'appuyant sur le principe de subsidiarité est l'échelon qui procure la meilleure visibilité aux cultures et aux richesses permettant à l'Europe, donc à chacun de ses citoyens, de s'affirmer autrement sur la scène mondiale ; par exemple en pratiquant la recherche de la paix par le consensus plutôt que par la force, le « shock and awe » de MM. Bush et Rumsfeld.

Bien qu'elle ait une signification au niveau mondial, la région européenne n'obéit pas à un modèle unique. Les régions des pays que nous avons cités (Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni) ont des histoires différentes qui les ont amenées à se constituer quasiment comme des régions-nations. La région française qui se fait devant nous depuis cinquante ans va être une nouvelle « exception française ». Le nationalisme régional n'est pas sa dimension majeure et ne devrait pas le devenir. Le catalan français ne se sentira pas « catalan » de la même façon que le catalan espagnol. D'un certain point de vue, la régionalisation française est plus rationnelle ; elle vient du sentiment que les transformations de nos rapports à l'espace sous l'impact des technologies, à l'autorité sous l'influence des modes de vie, à l'efficacité de l'action publique, nous poussent vers une autre organisation de la nation à laquelle nous gardons un attachement maintenant séculaire.

Le développement de l'idée européenne moderne suit le chemin chaotique d'une hésitation permanente entre le sentiment d'une identité nationale héritée des théoriciens et des politiciens du XIX^e siècle et celui d'une appartenance à une culture et une géographie communes bien plus ancienne et plus moderne en même temps. Cet attachement physique et mythique à la terre, la territorialité, se manifeste dans le renouveau du sentiment régional et nous permet de conclure que les deux sentiments sont à la fois vivants et complémentaires.

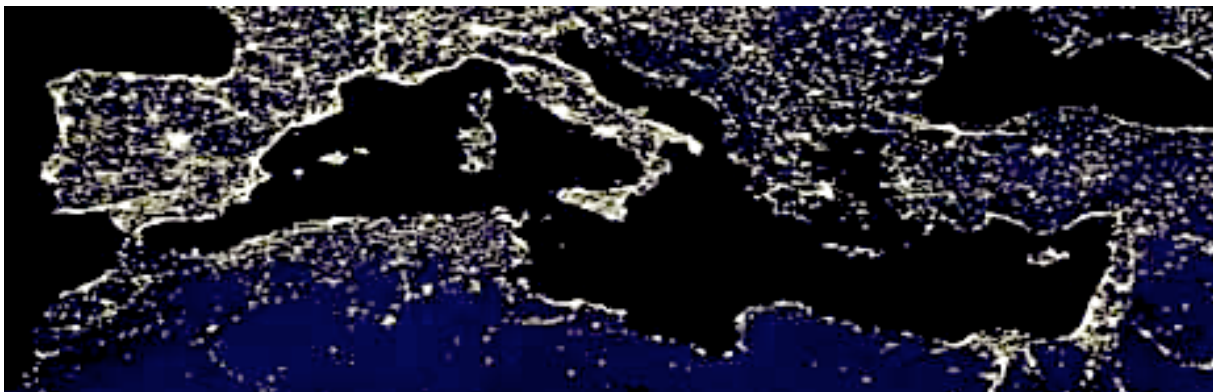
Notre pronostic est qu'ils vont continuer à agir dans les années qui viennent et dans la nouvelle Europe qui se construit institutionnellement pour atteindre vingt cinq états aujourd'hui et plus de trente, demain. L'idée centrale de cette construction doit rester celle des précurseurs, tels J. Monnet qui avait posé en son temps que le projet *d'Union européenne n'est pas d'unir les états mais d'unir les peuples*.

LES REGIONS MONDIALES

Face à cette entité nouvelle et mouvante qu'est l'Union européenne, comment voir notre planète que tout un chacun peut maintenant appréhender comme on le faisait d'un village ou d'un canton il y a quelques siècles ? La vision, optimiste, sur laquelle nous nous fondons, est celle d'une « union » -les Nations Unies ?- de régions mondiales fondées pareillement sur la géographie, l'histoire et la culture.

Notre point de vue est que ces considérations bien réelles ne doivent pas occulter les ressorts profonds de transformation fondés sur d'autres critères que ceux de la sphère marchande. La culture, l'histoire et la géographie sont aussi des mobiles de l'action des peuples. A preuve le sentiment largement répandu d'amour-haine qui caractérise la relation entre l'Europe et les Etats-Unis d'une part, entre l'Amérique latine et les Etats-Unis d'autre part : pourquoi ces démonstrations d' « anti-américanisme » dans une Europe qui a les regards tournés vers Hollywood et Washington ? Pourquoi le mépris du « gringo » dans une Amérique latine qui rêve d'envoyer ses fils étudier aux Etats-Unis ? Pourquoi le contexte de l'hégémonie américaine actuelle sur la vie de la planète ne serait-il pas irréversible ? Le Brésil, le Chili, le Mexique entre autres nous montrent que d'autres relations peuvent émerger, fondées sur un mélange curieux et improbable de besoin de diversification, d'autonomie et de dignité.

Une photo par satellite de la Nasa illustre de façon saisissante la réalité d'une région mondiale euro-méditerranéenne. Le blanc y indique la densité de lumière de nuit.



Bertolino (2003) répond : « Seule la culture a la capacité de modifier la dure énergie globale en douce énergie locale, parce qu'elle est en mesure de relier entre elles les différentes échelles de flux et de tisser, dans chaque contexte, les trames des relations. C'est la culture qui est le transformateur en mesure d'affecter aux territoires la force du changement global, en modérant le risque de secousses mortelles pour doses excessives. Et c'est encore la culture qui est le trait d'union capable de déterminer et faire croître les ressources physiques et humaines de tout territoire, de ses talents, pour l'envelopper jusqu'à ce qu'il devienne lui aussi un nœud capable de s'insérer dans les réseaux mondiaux. Parce que la culture réussit à se proposer en même temps dans les dimensions individuelle et globale, à se refléter entre géosystème et territoires en un jeu infini de miroirs, en multipliant les idées et les procédés qui naissent de l'imagination des mille stratégies locales engagées dans la valorisation des attitudes de chaque personne. C'est enfin la culture qui donne la confiance nécessaire pour dissiper les peurs obscures contre la dernière née des modernisations, rassurer les territoires sur la solidité de

leurs propres racines et sur la nécessité de se développer en s'insérant dans les opportunités actuelles. »

Quelques autres leviers peuvent être identifiés et font l'objet des lignes qui suivent.

DE LA FRONTIERE A LA TRADUCTION

Paul Ricœur (2004) a magnifiquement exprimé comment la notion de frontière physique était justifiée dans les sphères géopolitique et économique, mais pernicieuse dans le domaine de la culture. Il lui oppose la notion de « rayonnement à partir de foyers culturels ». Ainsi la carte culturelle du monde devient un « entrecroisement de rayonnements à partir de centres, de foyers, qui ne sont pas définis par la souveraineté de l'Etat-nation mais par leur créativité et par leur capacité d'influencer et de générer dans les autres foyers des réponses. » Dans ce contexte d'illuminations réciproques, les identités ne sont pas des caractéristiques immuables, mais des identités narratives, vivantes, évolutives qui plongent leurs racines dans l'histoire, se vivent dans le récit et se projettent dans une promesse, elle-même attachée à un horizon. Comme tout horizon, celui-ci n'est jamais atteint ; de plus, il se découpe en différents plans – le rapproché qui bouge vite et puis le lointain qui est plus stable.

Notre propos est d'appliquer ce modèle à notre idée de territoire ouvert, donc en flux d'échange permanent avec son entourage mondial. Intervient alors la nécessité d'une traduction, non seulement linguistique, mais aussi culturelle. La traduction possède cette propriété tout à fait systémique de n'être jamais complète tout en étant possible. Elle est la base de l'échange qui produit de l'équivalence sans produire de l'identique, donc de laisser vivants et autonomes les foyers qui émettent les uns vers les autres. Ainsi, confronté au mythe de Babel de la dispersion et de la confusion, « la traduction crée de la ressemblance là où il ne semblait y avoir que de la pluralité. » Une des conditions du fonctionnement de ce modèle de communication interculturelle est l'acceptation d'une perte dans toute relation à l'autre : comprendre l'autre, accepter son regard implique l'abandon d'une parcelle de ce que l'on était avant l'échange. « Se laisser raconter par les autres dans leur propre culture, c'est faire le deuil du caractère absolu de notre propre tradition. »

Face à une telle approche de la relation entre nos régions du monde, on peut mesurer la distance entre les discours et actes politiques de nos dirigeants et l'idée d'une union des peuples à la Jean Monnet. Curieusement, l'univers de la technologie de l'information qui peut paraître comme le support des comportements les plus agressifs actuels est aussi celui qui réalise dès maintenant, sur le terrain, une partie du programme de P. Ricœur. Nous allons rappeler quelques raisons d'être optimistes dans le rôle des technologies de l'information communication, les Tic.

L'INTELLIGENCE TERRITORIALE ET LA TERRITORIALITE

Nous allons revenir à notre problématique territoriale en rappelant avec Herbaux (2006, p 117) que « le territoire géographique se superpose parfois aux territoires symboliques et aux espaces virtuels. Il est le lieu commun d'un groupe humain animé par un processus d'identification aux mêmes repères pour bâtir un capital culturel commun au sein d'une même organisation. »

Les considérations qui précèdent sur l'état du monde et la potentialité d'un espace physique – le dit *territoire* - à émettre des signaux de nature virtuelle, symbolique, rayonnante, on pourrait dire « ondulatoire » au sens de la mécanique ondulatoire (Dumas, 2005), nous

amènent à proposer de renforcer l'usage de deux concepts permettant d'appréhender la nature ouverte et interactive du territoire inséré dans le monde : intelligence territoriale et territorialité.

L'INTELLIGENCE TERRITORIALE, ECONOMIQUE, INFORMATIONNELLE

Les opérations de traitement de l'information étant devenues un corpus scientifique et technique, la capacité de l'esprit humain à transformer cette information en connaissance et en action a donné lieu à l'émergence de plusieurs courants de pensée fondés sur « l'intelligence » à la suite de Simon (1960) notamment et des auteurs anglo-saxons qui ont utilisé ce vocable avec des connotations différentes de celles du Français.

L'expression a pris son essor en France il y a une dizaine d'années et elle se précise petit à petit, sous des formes différenciées, notamment aux côtés d'une notion qui se stabilise, celle d'intelligence économique. Laquelle est la matrice de l'autre est une question que nous ne débattons pas ici. Nous préférons prendre note des points d'accords entre les principaux auteurs pour poser que :

L'intelligence territoriale

« est une évolution de la culture du local fondée sur la collecte et la mutualisation entre tous ses acteurs des signaux et informations pour fournir au décideur, et au moment opportun, l'information judicieuse » (Herbaux, 2006, p 117). Gorla (2006, p 31) précise que l'intelligence territoriale peut aussi être considérée comme « une application conjuguée des démarches d'intelligence économique et de Knowledge management³ »

L'intelligence économique

« consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique. Elle a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et des entreprises, et le renforcement de l'influence de notre pays » (Référentiel de formation en Intelligence économique, 2005, p2). Il est rappelé en introduction que l'Intelligence économique doit être avant tout un état d'esprit, que ce n'est pas un sujet figé mais une science en marche.

L'intelligence informationnelle

« peut être définie comme une capacité individuelle et collective à comprendre et résoudre les problématiques d'acquisition de données et de transformation de l'information en connaissance opérationnelle, c'est-à-dire orientée vers la décision et l'action⁴. Cette définition s'appuie sur les notions d'autonomie informationnelle et d'écologie de l'information. Elle peut être envisagée comme un champ théorique et expérimental commun au renseignement, à l'intelligence économique, mais également à toutes les approches centrées sur l'information comme support de décision. » (Bulinge & al., 2005)

Dans ce bouillonnement d'intelligence, notre sentiment est que l'intelligence territoriale est la forme qui répond le mieux à notre quête de conceptualisation de cette activité rayonnante qui peut faire la force d'un territoire dans la mondialité. En effet, elle est plutôt le reflet d'une démarche « bottom up » de prise de conscience et d'apprentissage collectif de l'existence et du rayonnement d'un espace physique nommé « territoire » qu'il soit pays, ville, région, état ;

³ Le knowledge management est un autre concept lié au développement des outils de gestion de l'information dans une organisation. Il consiste essentiellement en l'ensemble de moyens et méthodes pour optimiser les connaissances accumulées par l'organisation et ses membres.

⁴ Le terme d'intelligence informationnelle apparaît au Canada en 2002 (Poirier, 2002) mais il restreint son champ d'application à l'information documentaire. Une première acception plus large a été envisagée (Bulinge, 2002, 2003) mais elle ne prenait pas en compte le processus de transformation de l'information en connaissance.

tandis que l'intelligence économique relève plutôt d'une démarche « top down » de mise en condition des acteurs de s'insérer dans une vision stratégique de la place de leur espace dans le monde. Herbaux (2006, p 111) en fait un outil médiologique qui agit sur le récit mythique et symbolique du territoire, ce qui conforte tout à fait notre vision.

LA TERRITORIALITE

On peut considérer la territorialité comme la dimension ondulatoire de la notion de territoire. Elle exprime le sentiment partagé d'appartenance et d'appropriation des vertus qualitatives du territoire. Bertacchini (2004, p3) va plus loin en assimilant la territorialité à l'intelligence territoriale : « l'intelligence territoriale est un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial, à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial ».

L'intérêt de distinguer intelligence territoriale de territorialité est de voir, dans l'une un processus et dans l'autre, un état et un sentiment d'appropriation des ressources du territoire. Toutes deux sont des notions utiles pour dépasser les visions rationalistes, technocratiques et impérialistes du territoire.

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EN MARCHÉ

Le concept de démocratie participative est né il y a plusieurs années, notamment dans les pays du Nord de l'Europe et au Canada. Jean-Philippe Gardère (2007, p1) l'a résumé comme suit : « Le principe de démocratie participative consiste à impliquer le citoyen dans les décisions et les débats politiques. Dans ce cas, le rôle du citoyen va au-delà du dépôt d'un bulletin de vote dans une urne. Il revendique le droit à participer plus étroitement à la vie civile, notamment en tant qu'acteur des décisions qui vont agir sur son cadre de vie. De nombreuses collectivités locales se sont lancées dans cette démarche, engageant avec plus ou moins de succès les riverains dans les décisions publiques. Cependant, l'une des conditions de réussite de cette démarche est de considérer que le passage d'une démocratie délibérative à une démocratie participative ne se décrète pas. Il fait surtout l'objet d'un projet abouti qui envisage les risques, les leviers et les freins au changement, ainsi que la prise en considération des modalités opératoires et du crédit accordé à cette pratique réflexive. » Si elle se pratique maintenant couramment dans le cadre d'une démarche d'intelligence territoriale au plan local, nous pensons qu'elle peut être utilisée au plan régional pour influencer les politiques globales. Notre discours participe de cet effort de diffuser à des citoyens éclairés les outils conceptuels pour qu'ils prennent position dans leurs institutions, leurs aires géographiques, leurs cercles de réflexion, et mettent ainsi en mouvement un flux d'information « bottom up ». Un réseau s'appuyant sur les moyens de communication du cyberspace va ainsi naître et provoquer un mouvement d'adhésion populaire à ce qui n'était au départ qu'une utopie.

CONCLUSION

Parmi les conditions que fixe Ricœur à l'émergence de nouvelles valeurs universelles, il y a l'acceptation du deuil d'une partie de ce que nous sommes aujourd'hui. C'est peut-être le point le plus difficile de son programme. Nous avons montré que la pluralité dans l'existence de foyers autonomes qui s'illuminent les uns les autres est une des potentialités du cyberspace et que la notion de territorialité nous ouvrait à cette vision en évitant le renfermement, la clôture sur des frontières. Mais nous avons constaté aussi, combien nous devons faire le deuil de beaucoup de nos préjugés, de nos idéologies actuelles. L'observation du comportement des jeunes de la planète est ce qui doit nous permettre d'imaginer des promesses et de reconnaître des horizons. La nouvelle Europe avec encore plus de richesses culturelles et de diversité, est une chance pour l'avenir de la mondialité. Mais les forces de la « mondialisation » impérialiste, arrogante, anti-lumières sont toujours vives. Faire triompher la mondialité est un programme ambitieux et une préoccupation de chacun à chaque instant. La démocratie participative est un élément de réponse à ce défi contemporain.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Bertacchini, Y. (2004), « Entre information et processus de communication, l'intelligence territoriale » *Humanisme et Entreprise*, Paris, N° 267, Octobre
- Bertolino, R. (2003) « Territoires et universités », *Colloque Territoire-acteur et mondialisation*, in <http://www.territoires-mondialisation.org/> consulté le 30/04/06
- Blanquer, JM, Quenam, C. (2004), « L'enjeu de Guadalajara », *Le Monde*,
- Breton, Ph. (2000), *Le culte de l'internet*, La Découverte, Paris
- Bulinge, F. & Agostinelli, S. (2005), « L'analyse d'information : d'un modèle individuel à une culture collective », *Management et communication pour une économie de la connaissance*, <http://www.revue-r3i.com>
- Cern, V. G. (2003), « L'internet sous surveillance, les entraves à la circulation de l'information sur le réseau », *Reporters sans frontières*, rapport 2003
- Colloques *Tic et Territoires* (2003, 2004, 2005, 2006) in http://i3m.univ-tln.fr/imprimer.php3?id_article=127 consulté le 30/04/06
- Colloque *Territoire-acteur et mondialisation* (2003), <http://www.territoires-mondialisation.org/> consulté le 30/04/06
- Cyrulnik, B. (2003), *Le murmure des fantômes*, O. Jacob, Paris.
- Dickens, W. & Flynn J.R. (2001), "Heritability Estimates vs. Large Environmental Effects: The IQ Paradox Resolved." *Psychological Review* 108, 2 (April): pp. 346-369.
- Dumas P. (2005), « Le Distic et le rayonnement des cultures », *Colloque Culture des organisations*, Université de Nice, in http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001578.en.html
- Dumas, P. (2004) « Nouveaux dispositifs pédagogiques et crise des systèmes éducatifs », *Humanisme et entreprise*, avril, in http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000958.html
- Gardère, JP (2007) « Démocratie participative en aménagement urbain, Vers la micro-représentativité », *Isdm*, N° 31, Sept.
- Goria, S. (2006), *L'expression du problème dans la recherche d'information : application à un contexte d'intermédiation territoriale*, Thèse doctorat Université de Nancy 2
- Herbaux, Ph (2006) *L'Intelligence Territoriale: d'une représentation générale à un concept de finalité*. Thèse doctorat Université du Sud
- Le Gendre, B. (2003), « La culture du gratuit », *Le Monde*, 25 octobre, p 1-16.
- Levy, P. (2000), *World Philosophy*, O. Jacob, Paris
- Lovelock, J. (2006), *The Revenge of Gaia, Why the Earth Is Fighting Back - and How We Can Still Save Humanity*, Penguin, London
- Lucas C. & Trépère G. (2002), in <http://www.lcr-rouge.org/archives/011101/pleinfeu.html> consulté le 30/04/06
- Masselot, C. (2004), *Accessibilité et qualité des systèmes d'information multimédia : transfert méthodologique et technologique*, Thèse Université de Besançon
- Piaget, J. (1962), « Le temps et le développement intellectuel de l'enfant » In: *La vie et le temps : les générations dans le monde actuel : textes des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres internationales de Genève 1962*
- Quéau, Ph. (2000), « La fracture numérique est un slogan politique », *Le Monde Interactif*, 13 sept.
- Référentiel de formation en Intelligence économique, (2005), Premier Ministre, Sgdn, Paris, consulté sur <http://ocsima.neuf.fr/formation-IE.htm> le 25/04/06
- Ricoeur, P. (2004), « Cultures, du deuil à la traduction », Conférence aux Entretiens du XXI^e siècle, Unesco, in *Le Monde*, 25 mai, p1,19)

Simon, H.A. (1960) *The new Science of Management Decision*, Harper and Row, N.Y.

Sternhell, Z. (2006) *Les Anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Fayard, Paris

Underhill, W. (2007) "Europe goes to Club Med", in *Newsweek*, sept. 17, p 31

Vernet, D. (2007) « L'union méditerranéenne, cette chimère », in *Le Monde*, 11 juillet, p 2

Zarifian, Ph., (1999) *L'émergence d'un Peuple Monde*, PUF, in
<http://perso.wanadoo.fr/philippe.zarifian/page6.htm> (2002), consulté 30/04/06

Wikipedia (2006) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>

AUTRES REPERES

[HTTP://WWW.TERRITOIRES-MONDIALISATION.ORG/](http://www.territoires-mondialisation.org/)

L'association FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION a été créée par [Economie et Humanisme](#), [l'Assemblée des Pays de Savoie](#) et [l'Université de Savoie](#). Elle s'est donnée pour objectifs de diffuser les travaux du Colloque « territoire-acteur et mondialisation », qui s'est tenu à Chambéry en octobre 2003.

Mais FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION compte bien également continuer à jouer un rôle pour une meilleure compréhension du fait mondial, de ses mutations, et des questions qui en découlent pour la vie des territoires. A ce titre, nous organisons les 30 et 31 mars 2006 un [Atelier-Rencontre « Territoires en action »](#).

L'association FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION est soutenue par la [Fondation Charles Léopold Mayer Pour le Progrès de l'Homme](#).

[HTTP://TEMPS-NOUVEAUX.NET/ARTICLE.PHP3?ID_ARTICLE=93](http://TEMPS-NOUVEAUX.NET/ARTICLE.PHP3?ID_ARTICLE=93)

Atelier "Y-a-t-il un socialisme écologique ?" - 26 août 2004 - Fouras

Grandir en humanité ?

.....
transcription effectuée par Marie-Hélène Mahevo, Patrice Joly et Richard Guesnier

« On sait bien aujourd'hui que le temple de l'anti mondialisation est à Washington. C'est là que partout où il y a du projet de régulation mondiale nous avons, arc-boutée, l'administration américaine contre tout projet de régulation écologique, contre toute régulation judiciaire : la Cour Pénale Internationale, contre toutes réformes des Nations Unies qui iraient dans le sens d'une régulation mondiale. Donc de la même façon que nous avons commencé à réincorporer l'imaginaire positif de la mondialité en le remettant dans la trajectoire historique de l'internationalisme, il nous faut faire la même chose sur la question des libertés et arrêter de faire cadeau au capitalisme des libertés et du libéralisme ! Rappelons nous la distinction majeure de Fernand Braudel entre marché et capitalisme, ou la distinction de Polanyi entre économie de marché et société de marché. Le capitalisme est une logique de puissance qui détruit tous les échanges, y compris les échanges économiques marchands. Il faut de la régulation pour maintenir l'échange y compris des marchés c'est en ce sens que les marchés et les économies sociales des marchés des Etats providences sont en grande partie une conquête des mouvements ouvriers, parce que le cadre juridique, politique qui permet la régulation est le cadre même qui permet d'éviter la destruction par le capitalisme des logiques d'échanges, y compris des logiques d'échange marchands. »